



15ème législature

Question N° : 22626	De M. Olivier Falorni (Libertés et Territoires - Charente-Maritime)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > santé	Tête d'analyse > Arrêt de la pompe à insuline MiniMed	Analyse > Arrêt de la pompe à insuline MiniMed.
Question publiée au JO le : 03/09/2019		

Texte de la question

M. Olivier Falorni attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé à propos de la vive inquiétude que témoignent les porteurs de la pompe à insuline intra-péritonéale MiniMed. En effet, son fabricant américain, Medtronic, a annoncé l'arrêt de sa fabrication pour 2020, sans repreneur connu, alors qu'en France, 250 patients en sont implantés. Seuls 28 pourraient s'en passer, les autres se retrouvent sans alternative thérapeutique efficace. Depuis cette annonce, les patients manifestent leur désarroi, car cette pompe implantable est vitale pour eux. Certains diabétiques de type 1 ont besoin de ce dispositif car leur diabète n'est pas contrôlable par les autres dispositifs d'injection d'insuline du marché, du fait d'épisodes hyperglycémique ou hypoglycémiques sévères, fréquents ou inexplicables, comme le précise l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) dans son communiqué du 14 août 2019. La pompe implantable reste le seul traitement qui permette d'améliorer ces diabètes instables et de stabiliser ses complications désastreuses comme la cécité, la perte de la fonction rénale, l'amputation, voire le décès. Alors que la société Medtronic souhaite céder son brevet, aucune offre de reprise par un autre industriel n'a été annoncée, ce qui n'apaise en rien l'inquiétude des patients. Aussi, l'ANSM a décidé de réunir les professionnels de santé, les représentants des patients, et la société Medtronic, le 12 septembre 2019, afin d'évaluer les solutions pour les patients. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les démarches qu'elle entend prendre, avant le 12 septembre 2019, afin de pérenniser la fabrication de la pompe MiniMed et, ainsi, de rassurer les patients porteurs de cette pompe.